(No 281.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

MANN

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Marie - Gabriel Maignien-Vasseur.

Messieurs,

Par pétition du 5 septembre 1835, le sieur Marie-Gabriel Maignien-Vasseur s'est adressé à la Chambre afin d'obtenir la naturalisation.

Le pétitionnaire expose qu'il est né à Paris, le 12 juin 1792; qu'il réside à Bruges depuis le 20 septembre 1816; que dès l'organisation de l'Athénée, en 1818, il y a été employé comme professeur de langue française, d'arithmétique commerciale et de tenue des livres; qu'il y exerce encore les mêmes fonctions, auxquelles ont été jointes ensuite celles de surveillant des études; que, pendant cet espace de 19 ans, il a rendu de grands services à la jeunesse du pays; qu'il est père de cinq enfans, nés à Bruges.

Les pièces jointes au dossier confirment les renseignemens consignés cidessus; il en résulte en outre que le pétitionnaire a constamment rempli ses fonctions à la satisfaction du public et de l'autorité; que sa conduite tant privée que politique est à l'abri de tout reproche; qu'il a rendu des services au pays et donné des preuves de dévouement à la cause de sa patrie adoptive.

Le Rapporteur,

D.-J. LE JEUNE.

Le Président,

ISIDORE FALLON.